



Le Forgien



AVRIL 2017
N° 36

Bulletin municipal d'informations

- Vie communale
- Vie pratique
- Jeunesse
- Chronique du passé
- Vie associative



ÉLECTIONS

Nouveau !

Bureau
de vote
N° 2

Cycle and Sound

8 avril



Mail : mairie.forges@orange.fr

Site internet : www.mairie-forges.fr

Le premier trimestre est consacré dans la vie des collectivités locales à l'approbation du compte administratif de l'année écoulée et à la préparation du budget de l'année en cours. Vous trouverez en page intérieure l'ensemble des comptes regroupés en grands chapitres suffisamment explicites sans être fastidieux.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et stables depuis plusieurs années. C'est le seul moyen de pouvoir garder une capacité d'investissement malgré la baisse importante des dotations de l'état depuis 2013 (- 28 % - tableau ci-dessous). Il est regrettable que le pacte de stabilité des finances publiques n'ai pas tenu compte de la richesse des communes. La situation est très différente d'une collectivité à l'autre. La commune de FORGES a un potentiel fiscal faible et souffre davantage de cette baisse.

Dans ces conditions, les investissements souhaités et souvent nécessaires doivent être soigneusement étudiés, maîtrisés, échelonnés voire reportés.

Le conseil municipal a axé sa priorité pour 2017 sur l'extension des cuisines du restaurant scolaire qui nécessitent une mise aux normes et un réaménagement de l'espace de travail. Plus de 140 repas de qualité sont confectionnés sur place chaque jour à base de produits frais. Notre volonté est de s'orienter vers davantage de produits bio et locaux. Il nous faut donner à nos agents les moyens de travailler dans de bonnes conditions pour confectionner un repas dont le prix demandé aux familles ne couvre que l'achat des matières premières. C'est un geste social fort de la part de la municipalité depuis de nombreuses années.

Le projet d'aménagement de la traverse du bourg de FORGES a été validé par le conseil municipal et est à l'étude dans les services techniques du département.

S'agissant d'une route départementale, une convention devra être signée entre le département (participation de 60 %) et la commune (participation de 40 %). Pour la rue Délidon, nous travaillons avec le cabinet SITEA de manière constructive, nous sommes dans l'attente des études d'enfouissement des réseaux.

Concernant le contournement de PUYDROUARD, j'ai déjà averti nos conseillers départementaux et Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental en charge des routes que les habitants et le conseil municipal retourneraient certainement manifester à l'automne au moment du débat budgétaire 2018 pour faire de nouveau pression sur les décisions.

Je suis bien consciente que tout cela est bien long et que l'ensemble des riverains s'impatientent. La plupart des citoyens éloignés de la gestion des dossiers ont bien du mal à comprendre.

Comme rien n'est simple dans la gestion communale, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a refusé le permis de construire de l'église et demande d'autres compléments techniques.

Au printemps nos agents devaient installer l'aire de jeux pour les enfants. Là aussi la DRAC demande des fouilles archéologiques préventives.

Malheureusement le résultat, ce sont des coûts supplémentaires et du retard !

Je vous assure que mon équipe et moi-même mettons toute notre énergie à faire avancer les dossiers de notre commune.

Cordialement, Micheline BERNARD

DOTATIONS DE L'ÉTAT

ANNÉE	2013	2014	2015	2016	2017
DGF	1340209	130307	115785	101451	88600
SOLIDARITÉ RURALE	30396	32980	23040	24009	25000
SOLIDARITE NATIONALE	31715	34092	3082	27614	28000
(dont DSR cible)	8993	10775	0	0	0
TOTAL	196 320	197 379	- 14,10% par rapport à 2014	- 22 % par rapport à 2013	28 % par rapport à 2013

ETAT-CIVIL

Décès :

Jean-Yves Mahou le 19 février

Naissances :

PAGNIER Maël le 10 janvier
 SALÈS Lucien le 20 janvier
 SIMONET Léane le 31 janvier
 GARÇON Lily le 27 février
 GOSNET Diego le 2 mars
 VERGNAS Batiste le 29 mars

SOMMAIRE

- Edito, Etat civil P 2
- Infos services..... P 3/4
- Agence postale..... P 5
- Budget..... P 6/7
- Infos diverses P8
- Animations..... P9/10
- Histoire..... P11
- Infos commune..... P12

ELECTIONS 2017 - BUREAU DE VOTE N° 2

Suite à la révision des listes électorales par les services de l'état, de nouvelles cartes d'électeur vous ont été adressées ces derniers jours. La numérotation a changé, vous devrez donc présenter votre nouvelle carte à votre arrivée au bureau de vote.

(Présidentielles : 23 avril et 7 mai
Législatives : 11 et 18 juin)

Si vous ne l'avez pas reçue, vous pourrez la retirer lors de votre passage au bureau de vote.

ATTENTION : le bureau de vote N° 2 qui était situé dans la salle des fêtes se trouve dorénavant dans la salle des associations à droite de l'église (photo première page). Ce déplacement a fait l'objet d'une demande auprès de la préfecture qui l'a validé par arrêté du

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 15 mars 2017, les cartes nationales d'identité sont délivrées par des mairies habilitées par la loi.

Pour ce qui concerne les demandes que vous envisagez de déposer à la Mairie de Surgères, une prise de rendez-vous est obligatoire au :

05 46 07 00 23 le lundi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et le mardi de 14 heures à 17 heures
pour les passeports le mercredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, le jeudi de 9 heures à 12 heures, le vendredi de 9 heures à 16 heures pour les cartes nationales d'identité.

La remise des titres est effectuée sans rendez-vous du lundi au jeudi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures et le vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures.

Les délais pour rendez-vous se situant actuellement autour de trois semaines et pour éviter un risque de rejet de votre demande, nous vous recommandons de remplir et faire vérifier celle-ci à la mairie de Forges avant son dépôt à Surgères qui procèdera à la prise d'empreintes.

(si vous disposez d'une connexion internet, une pré-demande peut être effectuée à l'adresse suivante <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>)

Le Maire

La rue du Relais à Puydrouard mérite t-elle cette image ?

Je dis NON !

Pas plus qu'une autre rue du village.

TROUVEZ VOUS ÇA NORMAL ?



Depuis Octobre 2016, Cyclad a mis en place le ramassage du « jaune » tous les jeudis et le « noir » tous les 15 jours le lundi matin. Il suffit de bien regarder son calendrier de collecte. Tous les logements disposent dorénavant de bacs de collecte pour éviter de voir dans la rue des sacs éventrés mais surtout pour s'accorder au nouveau système mécanisé de collecte par bras articulé. Ce système est maintenant totalement opérationnel depuis un mois dans notre commune, donc les sacs posés à même le sol ne seront plus ramassés, le conducteur du véhicule se trouvant seul. L'entassement de sacs sur les bacs est également à proscrire, pour risque de chute lors du levage du bac par le bras du camion. Si le volume de votre bac est insuffisant, vous pouvez contacter Cyclad pour en obtenir un plus grand. Les personnes qui ont déposé ces sacs n'ont pas respecté le fait d'utiliser les conteneurs, et n'ont même pas eu le courage d'enlever ceux-ci qui sont restés plus de 10 jours dans la rue à tous vents.

Le personnel communal a autre chose à faire que de pallier aux errements de certains administrés malveillants pas plus que pour faire le tour des collecteurs à « journaux » et « verres » afin de ramasser tous ce qui traîne autour !!!

Merci de votre attention.

Philippe Bariteau , Adjoint à la voirie.



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

Le Centre Intercommunal de l'Action Sociale (CIAS) constitue l'un des outils permettant à l'ensemble des 27 communes de la Communauté de Communes « Aunis-Sud » de mettre en œuvre une politique d'action sociale.

Le CIAS intervient dans les domaines suivants :

- ☞ Analyse des besoins sociaux
- ☞ Coordination entre les différents partenaires sociaux du territoire
- ☞ Mise en œuvre et coordination de l'aide alimentaire (gestion de l'épicerie solidaire « Au panier partagé »)
- ☞ Attributions d'aides financières au public en difficulté (sur dossier)
- ☞ Gestion et fonctionnement d'un logement temporaire et hébergement d'urgence
- ☞ Soutien aux associations à caractère social du territoire intervenant au titre de l'aide alimentaire, de la lutte contre la précarité, du logement et de l'hébergement d'urgence
- ☞ Soutien à des manifestations à caractère solidaire (repas de Noël)
- ☞ Soutien à une association pour participer au financement d'un poste d'intervenant social en gendarmerie.

Compte tenu de la baisse drastique et continue des dotations de l'État et des faibles marges de manœuvre prévisibles sans qu'il soit fait appel à des hausses de fiscalité, l'ensemble des services proposés devraient être maintenus pour l'exercice 2017. Cela suppose évidemment une grande rigueur dans l'étude des besoins et la gestion des dossiers.

Concernant l'analyse des besoins sociaux, un document établi, en collaboration avec des étudiants de l'Université de Bordeaux, fait ressortir :

Le territoire d'Aunis-Sud est constitué par une population relativement âgée, par un taux de chômage et de précarité importants et par une faible mobilité.

Malgré cela, le territoire est attractif pour les entreprises, il offre des perspectives d'emploi, les prix de l'immobilier y sont « raisonnables ».

Le territoire met en avant le service public notamment au regard de l'accueil « petite enfance » ; il est à noter que 20,3% de la population est constitué d'enfants de moins de 14 ans.

L'accueil des personnes âgées constitue une problématique centrale, les besoins deviennent importants et les structures d'accueil ne suffisent pas face à la demande entraînant un risque d'isolement aussi bien spatial que moral. Il est donc primordial de développer entre les professionnels du secteur médical et paramédical, entre les villes et les villages, des synergies afin qu'ils puissent travailler en partenariat pour être présent auprès des « seniors » pour éviter leur isolement, les aider et les préserver.

Au plan économique, le territoire a des atouts fortement concentrés autour des pôles d'activité de Surgères et Aigrefeuille. Cependant, l'enquête révèle un certain manque de main d'œuvre qualifiée.

Concernant l'épicerie solidaire « Au panier partagé », 405 familles du territoire ont fréquenté celle-ci en 2016. Outre l'aide alimentaire, cet outil vise à lutter contre l'exclusion et à mobiliser les personnes dans leur parcours d'insertion.

A propos des aides financières (y compris les aides d'urgence), le nombre de ménages sollicitant une aide au CIAS est relativement stable : 321 en 2015, 351 en 2016

CONTACT : CDC Aunis Sud 05 46 07 22 33 – contact@aunis-sud.fr

TRAVAUX VOIRIE 2017

Concernant la voirie communale, nous allons enfin réaliser les travaux de réfection du Chemin de la Beltrie une fois que les travaux de remplacement de l'adduction d'eau par la RESE seront terminés.

La suite et fin du programme de débarnage sur les chemins de la partie sud de la commune va se réaliser à l'automne.

La commission voirie va devoir réfléchir sur les priorités à donner en fonction des possibilités du budget avec la baisse continue et programmée des dotations d'état. Ces dernières années, nous avons pu faire de belles réalisations d'entretien/réfection de voirie tels :

- le chemin des Égaux en partenariat avec Chambon,
- le secteur de l'entrée Sud des Rivières,
- la rue de la Maissonnette coté Puydrouard en partenariat avec Le Thou,
- Le petit parking des Roches,
- La rue des Artisans,
- La traverse de Villeneuve ainsi que la continuité vers Marlonges,
- Le chemin des Pousses-loube et de la Poule Nègre,
- la route des Rivières coté Nord, etc.

Sans oublier qu'un gros programme de réfection/réaménagement complet de la rue Délidon va être lancé avec l'enfouissement des réseaux. ORANGE doit en premier étudier le projet pour que le SDEER poursuive pour toute la partie électrification, ce qui va entraîner 12 à 18 mois d'étude incompressibles.

Nous vous présenterons bientôt une esquisse 1ère esquisse d'aménagement envisageable, que nous a présenté le cabinet Sit&A qui nous accompagne sur ce dossier. Les demandes de subvention pour le projet sont en cours.

Un autre gros dossier en attente !!

celui de « **l'aménagement Sécurité** » de la traverse du bourg de Forges, RD 116. Après plusieurs réunions avec les représentants du Département depuis 2 ANS ! la dernière datant du 17 Janvier 2017, après plusieurs esquisses de leur part et après leur avoir fait bien comprendre nos attentes, la convention de proposition d'aménagement validée par les ingénieurs voirie du Département devrait nous parvenir bientôt. Nous pourrions alors vous présenter et expliquer le dossier en espérant fortement que celui-ci soit validé et retenu par le Conseil Départemental en session de fin d'année 2017 !!

Un autre dossier indépendant de nos décisions municipales, c'est celui de la déviation de Puydrouard..... cette année doit être réalisé le pont qui passera au dessus de la déviation ainsi que tous les ouvrages anti-bruit au niveau de la ferme de la maisonnette chez Monsieur Turgé Marcel.

Il nous faudra peut-être nous mobiliser en fin d'année à la veille de la session pré-budgétaire de 2018 du Conseil Départemental pour leur rappeler à notre bon souvenir afin qu'il cautionne la réalisation du « barreau routier » pour cette prochaine année 2018.



Quelques chiffres :

**6 160 € de vente entre juin 2016 et mars 2017,
229 objets déposés et 446 retirés,
et 189 retraits d'espèces + photo tablette**

Moyenne de 9 personnes par jour aux nouveaux horaires

Votre agence postale, bon à savoir :

Depuis quelques années, vous pouvez disposer dans le village des services de la poste grâce à une convention entre la commune et la poste qui verse une subvention dont le montant couvre le salaire et les charges de personnel. Le logement et les frais divers (chauffage, éclairage) sont assumés par la municipalité.

Vous pouvez bénéficier des produits et services suivants :

- Vente de beaux timbres ou classiques à l'unité ou au carnet
- Vente d'enveloppes pré-affranchies, ainsi que lettres suivies et boîtes colissimo de différentes tailles
- Vente de recharges téléphonique La Poste Mobile
- Changement d'adresse en cas de déménagement (avec un délai de 5 jours pour la mise en place du contrat)

Possibilité de payer en espèces, CB ou chèque sur présentation d'une pièce d'identité

COURRIER-COLIS

- Dépôt et retrait de lettres recommandées et de colis et de Chronopost.
- Possibilité de faire une procuration postale permanente à un tiers

SERVICES FINANCIERS :

- Pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale, dépôt et retrait d'espèces sur CCP et compte épargne dans la limite de 350 par semaine
- Émission et paiement de mandats cash ordinaires
- Dépôts de chèques sur compte courant



Une tablette tactile est à votre disposition pour accéder aux services en ligne de la poste et aux services publics.

- S'informer ou acheter un produit ou un service de la Poste ou s'informer sur un bureau de poste
- Consulter et gérer ses comptes, prendre rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale
- Ouvrir une ligne mobile ou gérer votre offre si vous êtes déjà client, renouveler votre mobile
- Se connecter aux services publics (impôts, pôle emploi, CAF, Cadastre, Sécu, etc) pour s'informer, faire des démarches et les suivre en ligne.

LA POSTE



COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Dépenses investissement 2016			Recettes d'investissement 2016		
	BP 2016	CA 2016		BP 2016	CA 2016
16 – Emprunts (capital)	85 000,00	83 892,20	10 – Dotation, réserves	50 118,64	30 181,81
20-21-23 - Immobilisations	19519324	140 521,77	13 – Subventions investissement	0,00	4 379,35
001 – Déficit investissement reporté	0,00	0,00	001 – EXCÉDENT INVESTISSEMENT REPORTE	66 821,60	66 821,60
020 – Dépenses imprévues	16 466,80		16 – Emprunts reçus		
040-041 – Opérations d'ordre	30 650,00	3 485,31	040-041 – Opérations d'ordre	23 570,78	3 925,02
TOTAL	327 310,04	227 899,28	TOTAL	23 570,78	3 925,02
			021 – Virement de la section de fonctionnement	186 799,02	
			TOTAL	327 310,04	

Dépenses de fonctionnement 2016

Recettes de fonctionnement 2017

	BP 2016	CA 2016		BP 2016	CA 2016
011 – Charges à caractère général	232 195,00	232 193,76	70 – Produits de service	54 500,00	54 282,03
012 – Charges de personnel	353 890,00	353 888,62	73 – Impôts et taxes	475 000,00	506 012,52
014 – Atténuation de produits	15 000,00		74 – Dotations subventions	187 000,00	186 633,78
65 – Charges de gestion courantes	63 830,00	63 829,00	75 – Produits de gestion	12 000,00	12 218,80
66 – Charges financières	32 000,00	28 864,65	76 – Produits financiers		5,09
67 – Charges exceptionnelles			77 – Produits exceptionnels	1 500,00	4 218,02
022 – Dépenses imprévues	3 085,00		013 – Atténuation de charges	25 000,00	37 178,96
Dépenses réelles	702 921,00	678 776,62	Recettes réelles		800 549,20
Opération d'ordre		2 920,78	Opération d'ordre		2 481,07
TOTAL		681 697,40	TOTAL		803 030,27

PROPOSITION DE BUDGET 2017

RECETTES FONCTIONNEMENT		DÉPENSES FONCTIONNEMENT	
70-Produits de services	56773	011- Charges à caractère général	258 219
73-Impôts et taxes	513 423	012-Charges de personnel	359 048
74-Dotations/subventions	176 712	014-Atténuation de produits	
75-Produits de gestion courante	12 500	65-Charges de gestion courante	66 733
77-Produits exceptionnels		66-Charges financières	26 000
013-Atténuation de charges	25 000	67-Charges exceptionnelles	
		022-Dépenses imprévues	
TOTAL RECETTES RÉELLES	784 408	TOTAL DEPENSES RÉELLES	710 000

RECETTES INVESTISSEMENT		DÉPENSES INVESTISSEMENTS	
10-DOTATIONS/RÉSERVES	206 262,76	16-Emprunts	92 400
13-Subventions investissement		20/21/23-Immobilisations	40 671,26 (opérations reportées) 10 000 (hors opérations)
001-Excédent investissement reporté		001-Déficit investissement reporté	122 591,20
16-Emprunts reçus		020-Dépenses imprévues	
040/041-Opérations d'ordre		040/041-Opération d'ordre	
TOTAL RECETTES RÉELLES		TOTAL DEPENSES	265 662,46



A L'ATELIER LOISIRS CRÉATIFS, l'ambiance est avant tout chaleureuse, si vous aimez les travaux manuels, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Cet atelier offre un bon moment pour discuter, échanger, et créer. On se donne des idées, il n'y a pas de cours. Chacune fait ce qu'elle a envie de faire avec les conseils des autres.

Echanges de modèles ou prêt de catalogue, etc.

Atelier le 3ème lundi du mois, salle du conseil à la Mairie suivant la disponibilité.

QUESTIONNAIRE

Ce projet est soutenu par l'ensemble du conseil Municipal



Vos habitudes de consommation

A partir du printemps 2018, vous pourrez vous approvisionner en fruits et légumes locaux et biologiques auprès d'un producteur maraîcher en cours d'implantation sur la commune de Forges. Afin de mieux répondre à vos attentes, vous pouvez répondre à un petit questionnaire. Pour cela, deux possibilités :

Soit découper ce questionnaire et le déposer en mairie (boîte aux lettres ou à l'accueil).

Soit sur internet en vous rendant sur le site suivant : www.auxjardinsdaunis.wordpress.com/ puis en cliquant sur « Sondage ».

Merci d'avance pour votre participation !

Quel mode de vente serait le plus approprié avec un producteur maraîcher local ? (une seule réponse)

- ☐ Un étal sur le marché
- ☐ Une vente directe à la ferme le vendredi soir ou le samedi matin
- ☐ Un panier de fruits et légumes à récupérer un soir par semaine
- ☐ Autre :

Dans le cas d'un fonctionnement en panier, quel montant seriez-vous prêt(e) à accorder par semaine ?

- ☐ Moins de 8€ ☐ Entre 8€ et 12 € ☐ Entre 12€ et 16€ ☐ Entre 16 € et 20€ ☐ Plus de 20€

Seriez-vous intéressé(e) par des services sur internet ? (plusieurs réponses possibles)

Liste des légumes disponibles

Réservation de panier de légumes

Echange de panier en cas d'absence

Aucun

Autre :

En vous incluant, combien de personnes habitent dans votre foyer ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous laisser vos nom, prénom et adresse e-mail afin de rester informé(e) de l'avancement du projet. Nous nous engageons à ne pas communiquer vos coordonnées à des tiers.

ANIMATIONS

- **le 7 MAI** : Portes-ouvertes serres DESBORDES - animation repas-concert - expo de vieilles voitures
Vide grenier USFootball au stade – Tél 07 88 22 52 40 après 17h30 – 1 le ml
- **21 MAI** : Vide greniers par L'Association des parents d'élèves de Forges au terrain des Allées
BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avant le 19 mai 2017
Inscriptions/réservations : Stéphanie GAUTHIER au 06.32.98.40.00
Téléchargement du document sur www.mairie-forges.fr
A.P.E Les Tilleuls Forges - 4 rue de la Mairie 17290 FORGES apelestilleuls17@gmail.com
- **10 JUIN** : 30 ans de la bibliothèque municipale (voir page 10)
- **17 JUIN** : Fête de l'école
- **25-26 juin** : Ball-trapp ACCA Forges

LE PRINTEMPS S'ANIME

Activités FNACA 2017 comité d'AIGREFEUILLE

- Permanence le 2ème mardi du mois dans la salle de la mairie d'AIGREFEUILLE
- Concours de belote 4 mars 2017 forges
- Journée du souvenir et du recueillement, date du cessez le feu en ALGÉRIE reconnue le 19 mars 2017
- Thairé à 10 H
- Aigrefeuille à 11 h cérémonie, remise de drapeau, messe en présence de Mme la Député et Maires.
- repas à aigrefeuille
- Réunion du bureau à Bouhet le 26 avril
- Grillades au Col Vert à Ciré le 25 mai
- Le 08 juin 2017, 50^{ème} Congrès Départemental à Aigrefeuille : 6036 adhérents (212 comité d'Aigrefeuille)
- Fin d'année, calendrier 2019 après élection bureau en octobre

Le Président : Yves DAVID

NOUVEAU À FORGES !

Biscuits fabriqués avec de la farine BIO de la ferme du Mont d'Or au THOU, du beurre de Surgères et des œufs de poules élevées en plein air

Biscuits secs, moelleux, assortiments réception, etc
MARCHADIE Alexandra – Siret 820 343 853 00017
5 rue de la Diligence à Puydrouard 17290 FORGES

Tél 06 69 20 67 42

lesgourmandisesalex@gmail.com

<http://www.lesgourmandisesdalex.com/>

LES GOURMANDISES D'ALEX
Biscuits Maison

INTERVILLAGES 2017

L'édition des jeux inter-villages 2017 est lancée. Cette journée aura lieu le dimanche 9 juillet 2017 à St Germain de Marencennes. Le thème de cette année est "les métiers du compagnonnage". Comme tous les ans, nous aurons besoin de participants, bénévoles et surtout de supporters. Pour tous renseignements vous pouvez me contacter par courriel à : cedom14@bbox.fr. Vous pouvez également nous rejoindre sur notre page facebook pour suivre l'évolution de la préparation.

<https://www.facebook.com/Jeux-Intervillages-Forges-389851934543118/?ref=bookmarks>

Sportivement, Cédric

ANIMATIONS



Compte rendu concert USF vétérans.

L'us foot loisir vétérans a organisé le samedi 18 mars à la salle des fêtes de forges un concert avec repas.

Les Three Little Birds nous ont gratifié d'une superbe prestation qui a enthousiasmé tous les spectateurs.

Nous avons commencé par un apéritif puis nous avons poursuivi avec une assiette tex-mex qui a

bien pimenté la soirée mais c'est bien les Three Little Birds qui nous ont emmenés jusqu'à minuit pour la fin de la soirée.

Nous remercions tous les participants et espérons pouvoir remettre ça l'année prochaine avec nous le souhaitons un peu plus de monde qui sait...

Jérôme Martin Président USF Vétérans Forges,

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque poursuit son activité avec un premier trimestre déjà bien rempli :

- Le prix des lecteurs est toujours en cours avec les 5 ouvrages présentés le 7 janvier (« Aphrodite et vieilles dentelles, Au commencement du 7ème jour, les Etoiles s'éteignent à l'aube, Libertango, Les mots entre mes mains »).

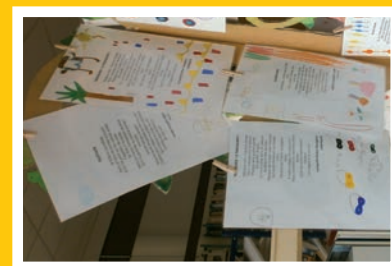
Le choix des ouvrages préférés de nos lecteurs interviendra fin Mai.

- Depuis 3 semaines, nous proposons l'animation « Les sacs mystère ». De quoi s'agit-il ? Vous choisissez un sac fermé contenant des ouvrages choisis par l'équipe et vous avez la surprise d'en découvrir chez vous le contenu. Quatre sacs adultes et deux sacs enfants vous attendent, venez vous renseigner.

- Le vendredi 7 avril à 20h30, notre 3ème soirée lecture théâtralisée avec les Croc'Mots.



Nous vous invitons à venir contempler notre « Arbre à Poèmes » qui a bien fleuri encore cette année ; les enfants de C.P. de la classe de Madame Chibaudel nous ont fait la belle surprise de venir accrocher des poèmes choisis et illustrés par leurs soins.



A VOS AGENDAS :

LE 10 JUIN VOTRE BIBLIOTHÈQUE FÊTE SES 30 ANS !

DE 10 H à 12 H ET DE 15 H à 18 H

POUR CETTE OCCASION, VOUS SERONT PRÉSENTÉS DES EXPOSITIONS, ANIMATIONS, CONTE, CONFERENCE, CONCERT. AVEC LA PRESENCE D'ILLUSTRATEURS, AUTEURS JEUNESSE et BD, D'UNE CONTEUSE ET AUSSI, AUTEURS DE ROMANS POLICIERS ET HISTORIQUES.

A bientôt pour de plus amples informations.

Jours et horaires d'ouverture : mercredi et vendredi de 16 à 18 heures
samedi de 10 h à 12 heures.



Bibli.forges@laposte.net – 05.46.35.45.55

Chronique du temps passé

Aujourd'hui, nous allons évoquer le seul vrai monument patrimonial qu'il nous reste sur la commune.

L'ÉGLISE St Laurent

Sa construction, comme la plupart de celles des communes voisines, peut être attribuée aux Bénédictins. C'est une ancienne dépendance du Prieuré Clunisien de l'île d'Aix dont le droit de patronage y fut exercé du XI^{ème} au XVII^{ème} siècle et est dédiée à Saint Laurent comme l'atteste entre autres un « pouillé » datant de 1401 en la citant : « Sancti Laurentii de Forgis » prieuré cure.

C'est un édifice Roman du commencement du XIV^{ème} siècle. La façade Romane est surmontée d'un modeste campanile percé d'une baie dans laquelle est placée la cloche.

La façade est partagée en neuf compartiments par des colonnes/ contreforts, deux corniches et une moulure nue qui prolonge les tailloirs des chapiteaux du portail. Celui-ci est à 3 voussures nues; 2 chapiteaux ornés de feuilles d'eau sont les seuls lisibles aujourd'hui. Si les modillons de la corniche supérieure sont nus, ceux de la corniche inférieure alignent un personnage protégé par un haut bouclier, deux figures obscènes et (3 fois répétée) une paire d'oiseaux semblant piquer une tête humaine.



A l'intérieur, la nef unique qui a perdu ses voûtes a été pourvue d'un chevet plat à la fin du XV^{ème} siècle et a vu ses murs éventrés par d'amples arcades pour communiquer avec des chapelles élevées probablement au siècle suivant. Cette nef conserve cependant quatre colonnes engagées sur dosserets dont les chapiteaux s'ornent d'animaux ou d'oiseaux dans des rinceaux d'entrelacs de feuillage à graminées, ou bien d'une scène curieuse où un personnage chevauche et tire les moustaches d'un quadrupède à tête humaine, tandis qu'un autre maîtrise un lion qui se retourne pour lui mordre la cuisse. Quelques vestiges de l'ancienne corniche romane sont visibles dans la chapelle sud.

Les bâtiments de l'ancien prieuré s'étendaient au nord de l'église, et sont occupés aujourd'hui par la crèche parentale « Les Bambins d'Aunis ».

Concernant le mobilier, les chapelles étaient jadis dédiées à la vierge et à St Blaise. Chacune avait un petit retable en 1712.

Dans la nef centrale on peut y voir une toile du « martyr de St Laurent » par Dagescy Bernard (1757/1828), peintre Niortais du XVIII^{ème} siècle. Ce tableau fut envoyé de Paris par Monseigneur de Pont de Mandroux qui en a fait présent le 9 Août 1781.

La toile est inscrite à l'inventaire des objets mobiliers par arrêté du 21 septembre 1984.

L'ornementation actuelle de l'église est l'œuvre de 2 curés, le 1^{er} l'abbé Jean-Baptiste Ganivet fut prêtre en la paroisse de 1865 à 1897 (†1898) qui déploya beaucoup d'énergie et de zèle pour la restauration de l'église. On lui doit les trois autels en pierre, les statues et le chemin de croix. Il a sculpté lui même le confessionnal et la galerie de la tribune. Il est inhumé dans le cimetière de Forges (le long du mur nord).

L'abbé Louis Sauvaget le remplaça de 1897 à 1903, à qui on doit les fonds baptismaux et très probablement la sacristie ainsi que toute l'ornementation des grandes fêtes.

Pour être complet, les autres statues polychromes (Jeanne d'Arc exceptée) ont été placées par l'abbé Jean Le Corvec en remplacement de statues plus anciennes détruites lors de la fin de la seconde guerre mondiale entre novembre 1944 et juin 1945.

A une certaine période l'église était précédée d'un porche ou parvis où se tenaient les néophytes, ceux qui n'étaient pas encore baptisés, et les pénitents. La démolition de ce porche fut votée le 18 août 1867 par le conseil municipal comme mentionné dans la délibération, « le dit porche occasionne des réunions qui font du tapage et troublent les fidèles dans l'église. »

En 1774, une cloche fut offerte par le seigneur de Mandroux, tel en atteste un document de bénédiction. Elle a été nommée Jean-Marie. Le parrain était Jean messire De Pont, chevalier, conseiller du roi, seigneur de la paroisse. La marraine Dame Marie Madeleine Françoise l'Escureul de la Touche, représentée par M. François Romieu, avocat au siège présidial de La Rochelle, sénéchal de la paroisse et Demoiselle Anne Catherine Antoinette Romieu, sa fille qui ont signé la dite bénédiction.

Cette cloche fut remplacée en 1819 par celle qui existe encore, qui est baptisée Victoire, Jeanne, Georgette, sa marraine étant Mlle Marie Boutiron tel qu'inscrit sur la dite cloche.

L'église St Laurent de Forges est, comme les églises voisines, une véritable nécropole. Sous ses dalles reposent de nombreux ascendants de familles de notables de l'époque, une trentaine répertoriés dans les registres paroissiaux à partir de 1659 jusqu'en 1774.

Le service paroissial était confié à un vicaire perpétuel qui dans les temps anciens avait le titre de chapelain plus celui de curé. Au XVII^{ème} siècle, il était assisté d'un sous diacre qui prit ensuite le nom de vicaire. En 1640 les ressources de la cure sont de 900 livres, les revenus du curé sont en partie établis sur une propriété foncière qu'il administrait à ses risques et périls.

Nous en trouvons trace en 1790 où il est question des soins qu'il a donné au pré devant la cure, dénommé pré de la nation. En plus, il y a des vignes dans le fief des Giraudelles et ses revenus s'élèvent alors à 3044 livres dont il faut déduire la pension viagère de 600 livres au dénommé M. Fontaine.

En 1791, le presbytère n'est pas vendu et les officiers municipaux y installent un instituteur ! Le curé titulaire, l'abbé Guillemot qui était aussi maire refusa de prêter serment à la constitution et émigra en Espagne. L'église fut fermée, les dépendances se détériorèrent. En juillet 1792, les officiers municipaux décidèrent de faire des réparations pour 792 livres financées en affermant deux chais au levant de la cure durant trois années.

Depuis 1610, les premiers registres paroissiaux ont permis de retracer un peu l'histoire de cet édifice au fil des siècles et d'évoquer les curés Legrand, Ganivet, Sauvaget, Guillemot qui ont œuvré à protéger notre église de Forges.

Il faut aussi citer M. et Mme Burgaud qui ont consigné une grande partie de leurs connaissances dans la monographie communale éditée en 1910, sans oublier l'abbé Yves Blomme pour son livre « Les églises d'Aunis » mais aussi beaucoup plus près de nous, un anonyme M. Yves Bouyer qui a lui aussi collecté beaucoup d'informations lors de ses recherches auprès des différentes archives.

A nous aujourd'hui de continuer, à notre manière, de préserver ce patrimoine pour les générations futures. La tâche n'est pas simple mais elle mérite que l'on engage une réelle volonté de protection de ce beau patrimoine Religieux qui est à notre charge.

Une demande de permis de construire est en cours d'instruction par les services de la Région et est soumis à l'avis de M. le Conservateur des Monuments Historiques à Poitiers. Cette formalité est indispensable pour déposer les demandes de subventions éventuelles dans le cadre de notre projet de rénovation de l'église.



Le Forzien



INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE



☎ 05.46.35.52.70

☎ 05.46.35.56.42

mairie.forges@orange.fr

www.mairie-forges.fr



SALLE DES FÊTES Salle associative



Réservations à la mairie
La gestion est assurée
par Stéphanie Bret

Agence Postale Communale

Tablette tactile
en libre service



Accès à :

LA POSTE
produits et services

LA BANQUE POSTALE
consulter et gérer
ses comptes

LA POSTE MOBILE
Accès services publics :
Impôts, Cadastre, SS,
CAF, Légifrance,
pôle emploi, etc"



Horaires d'ouverture de votre mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h/12h	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/19h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	9h/12h	14h/17h30

Vous retrouverez la liste
des assistantes maternelles,
des entreprises et des associations
de la commune sur notre site internet :

www.mairie-forges.fr

ou en mairie.

Permanences des élus :

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1er Adjoint, délégué à la voirie, aménagement, environnement sur rendez-vous après 17 h

Gérard RENOU : 2ème Adjoint, délégué aux bâtiments, à l'urbanisme et au PLU, du mercredi au vendredi sur rendez-vous.

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 3ème Adjoint, déléguée aux affaires scolaires, péri-scolaires et à la communication, sur rendez-vous.

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale et aux solidarités, assurera une permanence au titre du CCAS tous les jeudi matin et sur rendez-vous.

DÉLÉGATION TERRITORIALE DU PAYS D'AUNIS

Permanence les mardis
(au lieu du jeudi) de 9 h à 12h.
au service social d'Aigrefeuille,
8, avenue des Marronniers.
Prendre impérativement rendez-vous au
secrétariat au **05 46 35 53 37**

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie :

Christine

sauf vendredi et mercredi après 17 heures
☛ état-civil, recensement militaire, élections,
carte d'identité, passeport, sortie territoire :

Catherine

sauf lundi
☛ urbanisme, voirie, assainissement



AGENCE POSTALE COMMUNALE

les heures d'ouverture au public sont modifiées comme suit :



Lundi : 14 h à 18 h

Mardi : Fermé

Mercredi : 14 h à 19 h

Jeudi : 9 h à 12 h 30

Vendredi : 14 h à 17 h 30

Samedi : 10 h à 13 h

Renseignements au 05 46 35 52 69

Nouveaux arrivants :

*Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se
présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.*